



# L'EMPLOI SAISONNIER SUR L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Décembre 2012





*L'emploi saisonnier à La Rochelle n'a rien de marginal. Il concerne un nombre d'emplois important. En outre, dans le contexte économique actuel, s'il continue à intéresser de nombreux jeunes la plupart du temps originaires du territoire de la communauté, il tend à concerner de plus en plus de demandeurs d'emploi.*

*Ces raisons et quelques autres ont poussé le conseil de développement à se pencher sur le sujet à la suite d'une requête du CISTE. La réflexion va certainement être poursuivie.*

*Guy Chézeau  
Président du Conseil de développement*

Rapport adopté par le Conseil de développement le 19 décembre 2012

Pour : 17 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 3 voix

# **L'EMPLOI SAISONNIER SUR L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE**

*Commission Économie - emploi*

**Rapporteur : Robert COLIN**

## SOMMAIRE

Préambule	p. 7
1. RETOUR SUR L'ÉTUDE DES BESOINS CONCERNANT L'EMPLOI SAISONNIER	p. 8
a) Les motivations	p. 8
b) Les coopérations	p. 8
c) L'enquête	p. 9
d) Une enquête qui a ses limites	p. 9
e) La Rochelle en situation atypique	p. 9
2. LES PERSPECTIVES POUR 2012	p. 10
a) Renouveler l'enquête	p. 10
b) Mettre en place un accueil physique des saisonniers	p. 10
3. PERSPECTIVES À PLUS LONG TERME ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION	p. 10
a) Créer une maison des saisonniers sur la Communauté d'agglomération	p. 10
b) Aller vers une labellisation du territoire	p. 11
Annexes	p. 12
Questionnaire de l'enquête sur les besoins des employés saisonniers	p. 12
Questionnaire de l'enquête sur les besoins des employeurs	p. 14
Extrait de la lettre trimestrielle du CISTE - dialog' en territoire	p. 16

## Préambule

Généralement la représentation de l'emploi saisonnier dans notre imaginaire est un emploi réservé aux jeunes et il y a un caractère festif. Or aujourd'hui cette activité attire de plus en plus de personnes privées d'emploi voire à la retraite qui, face au chômage de masse, se retrouvent dans l'obligation d'investir ce champs de l'emploi.

Ce qui était un moyen pour les jeunes de se faire un peu d'argent pendant les vacances devient une solution d'emploi pour des personnes en recherche.

Le recours à ce genre de contrat pose néanmoins le problème de la précarité. Puisque ce n'est rien d'autre qu'un contrat à durée déterminée avec une fin au bout de la saison, sans aucune possibilité d'être embauché définitivement à l'issue du contrat.

En effet, L'emploi dit saisonnier concerne uniquement les travaux normalement appelés à se répéter chaque année, à des dates à peu près fixes, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs. L'activité doit avoir un caractère cyclique, la saison doit avoir une durée limitée, la périodicité et la saison doivent être indépendantes de la volonté de l'employeur.

Il n'existe pas un contrat de travail spécifique aux travaux saisonniers. C'est le contrat à durée déterminée (CDD) qui est utilisé avec quelques règles particulières telles que le non versement de la prime de précarité (qui équivaut à 10 % des salaires versés), ce qui est un non sens au vu des spécificités des emplois saisonniers et de la précarité qu'ils génèrent.

L'emploi dit saisonnier concerne plusieurs secteurs professionnels, néanmoins ce rapport cible l'emploi saisonnier lié au tourisme sur la Communauté d'agglomération de La Rochelle puisque les autres secteurs y sont quasiment inexistantes.

# 1. RETOUR SUR L'ÉTUDE DES BESOINS CONCERNANT L'EMPLOI SAISONNIER

## a) Les motivations

Au son des différents accents ou langues que nous pouvons entendre dans les rues de La Rochelle et ses environs, on comprend vite que le tourisme représente un poids économique important pour l'agglomération rochelaise.

D'ailleurs, dans son schéma de cohérence territoriale, la Communauté d'agglomération de La Rochelle l'évalue à 140 millions d'euros en termes de retombées économiques.

Quantifié à environ 72 000 touristes sur la période juillet / août, cet afflux fait passer la population de la Communauté d'agglomération à 220 000 et elle peut même atteindre 260 000 lors d'évènement tels que les Francofolies.

Cet afflux génère, selon les chiffres de l'URSSAF<sup>1</sup>, environ 5 000 emplois (2010), sur la période de juin à septembre, liés à l'activité du tourisme.

Ces quelques chiffres sont autant de raisons qui ont conduit le Conseil de développement à s'intéresser à cette activité. Accueillir un touriste, toujours plus volatil, ainsi que les saisonniers dans de bonnes conditions doit être une préoccupation des acteurs du territoire afin de pérenniser les entreprises et les emplois qu'elle génère mais aussi l'attractivité de notre territoire.

## b) Les coopérations

En complément d'un projet d'observation de l'emploi saisonnier dans la profession de la tabaculture en Poitou-Charentes, le CISTE (Carrefour de l'Innovation Sociale, du Travail et de l'Emploi) a sollicité le Conseil de Développement de la Communauté d'agglomération pour observer l'emploi saisonnier sur son territoire.

Après discussions, il a été décidé de mener une enquête, en concertation avec plusieurs acteurs et, notamment, l'Université de La Rochelle (FLLASH<sup>2</sup>) ainsi que les différentes chambres patronales (UMIH<sup>3</sup>, FDHPA<sup>4</sup> mais aussi l'UNAT<sup>5</sup>) et la Maison de l'Emploi.

Pour les chiffres de l'emploi qui étayent cette enquête, l'URSSAF a également été sollicitée.

Cette enquête a été menée par Arnaud HUIILLIN, stagiaire mis à disposition par l'Université de La Rochelle (UFR FLLASH géographie). Cette enquête a été menée sur le terrain, en questionnant 175 salariés et 142 établissements.

Elle a permis de mettre en relief les attentes des professionnels et les besoins des salariés saisonniers.

---

1 Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

2 FLLASH : faculté des lettres langues et sciences humaines de l'Université de La Rochelle

3 UMIH : Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière

4 FDHPA : Fédération de l'hôtellerie de plein air de Charente maritime

5 UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme

### **c) L'enquête**

Bien qu'elle confirme les attentes des professionnels et des salariés en matière de logement, de transport, de recrutement, de formation et de conditions de travail, cette enquête montre que les freins supposés au bon déroulement de la saison tant côté employeurs que salariés sont moins prégnants que ce qui avait été imaginé.

La question, par exemple, du logement, ne ressort pas comme une évidence qui limiterait les possibilités de recrutement. Elle apparaît plutôt comme un frein à la venue de professionnels de l'extérieur.

Malgré tout, il semble nécessaire de s'en préoccuper car ce sont les postes clés des entreprises (cuisiniers, chefs de rang, chef de réception, hôtesse d'accueil...) qui sont fragilisés d'une année sur l'autre.

- Plus de 70 % des salariés saisonniers recrutés sont de Charente-Maritime et 50 % d'entre eux sont des étudiants.
- 30 % sont logés soit chez de la famille ou des amis.
- 70 % n'ont pas suivis de formation en lien avec l'emploi saisonnier.
- 51 % sont des étudiants.
- 68 % ont entre 18 et 25 ans.

*Voir l'enquête en annexe.*

### **d) Une enquête qui a ses limites**

Les éléments que nous donne cette enquête doivent être pondérés sur plusieurs points :

1. La période de l'enquête juin-juillet se trouve en début de saison, ce qui peut expliquer un taux de satisfaction élevé. Quand au ressenti de la qualité des emplois saisonniers, qu'en aurait-il été à la fin de la saison ?
2. Un très faible taux de réponse dans les bars-restaurants alors qu'ils sont ceux qui emploient le plus de travailleurs saisonniers. Pourquoi ?
3. Une proximité du dirigeant de l'entreprise avec le saisonnier lors de la communication du questionnaire.

### **e) À La Rochelle, une situation atypique**

Dans le même temps, une enquête est en cours sur le reste du département, menée par la Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier en Charente-Maritime.

Une rapide comparaison entre les territoires étudiés (Oléron, Ré et Royan) et la Communauté d'agglomération de La Rochelle permet de mettre en évidence une spécificité rochelaise.

Sur les premiers de ces territoires, on constate qu'il y a une véritable « saisonnalité », liée à une saison touristique estivale et à résonance balnéaire. À La Rochelle, le tourisme se déroule sur l'année entière, c'est un tourisme de passage plus que de séjour, il est lié aux multiples festivités (Grand Pavois, Francofolies, festivals de film...).

## **2. LES PERSPECTIVES POUR 2012**

### **a) Renouveler l'enquête**

Cette enquête menée rapidement durant la saison 2011 peut être considérée comme une première étape.

Les conjonctures internationales tant économiques que politiques montrent que l'on se trouve dans une période de profonds remaniements de la demande comme de l'offre touristique. Ces évolutions ne pourront pas rester sans avoir des répercussions sur l'emploi saisonnier.

Des actualisations de ce premier travail sont de toutes évidences nécessaires, et en premier lieu, *une comparaison pourrait être faite avec l'étude menée par la maison de l'emploi en mai 2012 et dont les résultats seront connus courant décembre.*

### **b) Mettre en place un accueil physique des saisonniers**

Les quelques chiffres de l'enquête, mis en exergue plus haut, mettent en lumière le fait que la provenance de la grande majorité des saisonniers soit du département de la Charente-Maritime et, plus précisément, de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (71 %).

Ce simple fait démontre l'importance pour la Communauté d'agglomération d'apporter des réponses pour améliorer les mises en relation entre les entreprises et les salariés notamment en termes d'emploi.

Sorte de guichet unique, cet accueil devrait aussi, dans un premier temps, être en capacité d'orienter les saisonniers pour toutes demandes concernant le logement, le transport, la formation professionnelle et le droit du travail.

## **3. PERSPECTIVES À PLUS LONG TERME ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION**

### **a) Créer une maison des saisonniers sur le territoire de la Communauté d'agglomération**

Au vu de l'impact économique que représente l'activité touristique sur notre territoire, de la spécificité rochelaise avec un tourisme événementiel et étalé sur l'année qui demande une forte réactivité, sa forte proportion à employer des saisonniers locaux, contrairement aux villages de montagne qui importent majoritairement leurs salariés, il apparaît nécessaire de créer une structure permettant non plus d'orienter mais bien de solutionner les problèmes rencontrés par les salariés saisonniers et les entreprises.

Toutes les informations et les solutions concernant le logement, les conditions de travail, la formation professionnelle et le déplacement pourraient être centralisées en un seul lieu permettant une mise en réseau de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le domaine de l'emploi saisonnier. Quand à la précarité de ces emplois cette solution pourrait permettre d'étudier toutes les voies de pérennisation des emplois en explorant des voies telles que les groupements d'employeurs, la formation professionnelle, la pluriactivité...

Concernant le recrutement étant donné que la majorité des saisonniers sont des locaux, cette maison pourrait travailler cette question bien en amont de la saison et, de ce fait, avoir une vision sur les emplois vacants.

Cette perspective permettrait une coopération avec les maisons de l'emploi des territoires voisins tels que Rochefort ou Niort afin de répondre aux demandes d'emplois non satisfaites. Cette réflexion pourrait s'inscrire dans le projet de pôle métropolitain.

Au sujet du déplacement et même si les horaires décalés des saisonniers minimisent la portée de cette proposition, il serait souhaitable d'avoir une réflexion sur les possibilités d'amélioration à l'accessibilité des transports en commun en matière de coût mais aussi d'horaires.

Comme dans bons nombres de territoires, cette maison devrait trouver sa place au sein de la Maison de l'Emploi.

## **b) Démarche de labellisation**

Dans un souci de qualité d'accueil que ce soit du touriste sur notre territoire ou du saisonnier dans l'entreprise mais aussi d'homogénéité du service rendu, il pourrait être envisagé de créer une labellisation comportant deux volets :

- le 1<sup>er</sup> sur la qualité du service rendu,
- le 2<sup>ème</sup> sur le social dans l'entreprise.

Cette réflexion pourrait être menée par la Communauté d'agglomération de La Rochelle et son application confiée à l'Office du Tourisme qui a la charge la promotion de notre territoire.

Cette labellisation devrait permettre aux salariés de travailler dans un milieu professionnel respectant les normes sociales et aux entreprises de pouvoir se prévaloir d'un accueil de qualité labellisé.

Cette démarche serait, mais il faut le vérifier, une première pour un territoire tel que la Communauté d'agglomération.

# Annexes

## Questionnaire d'enquête sur les besoins des saisonniers au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Date : / / 2011

Etablissement enquêté et commune :

Adresse email:

Ce questionnaire est réalisé par le CISTE (Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi) en partenariat avec le Conseil de Développement de La Rochelle pour connaître les besoins des saisonniers et de leurs employeurs et prendre en considération les problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Il doit aussi permettre d'apporter des pistes d'action aux acteurs de ce territoire. Il a été réalisé en collaboration avec la FDHPA, la Maison de l'Emploi, l'UMIH et l'UNAT.

<p>• <u>Situation sociale :</u></p> <p><input type="radio"/> Homme                      <input type="radio"/> Femme</p> <p>1) Quel âge avez-vous ?</p> <p><input type="radio"/> Moins de 18 ans                      <input type="radio"/> Entre 36 et 50 ans</p> <p><input type="radio"/> Entre 18 et 25 ans                      <input type="radio"/> Plus de 50 ans</p> <p><input type="radio"/> Entre 26 et 35 ans</p> <p>2) Quelle est votre situation familiale ?</p> <p><input type="radio"/> Célibataire                      <input type="radio"/> En couple                      <input type="radio"/> Marié</p> <p>3) Avez-vous des enfants ?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>4) (Si réponse 2 ou 3, à la question 2) Etes-vous venu avec votre conjoint(e) ?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>5) (Si oui à la question 3) Etes-vous venu avec votre ou vos enfant(s) ?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>• <u>Situation géographique :</u></p> <p>6) Dans quel département vivez-vous habituellement (hors-saison) ?</p> <p>.....</p> <p>7) Travaillez-vous déjà sur le territoire de la CDA l'été dernier?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>8) Pourquoi êtes-vous venu travailler ici ? (2 réponses souhaitées sans ordre d'importance) :</p> <p><input type="radio"/> Le cadre de vie                      <input type="radio"/> 1<sup>ère</sup> Offre positive</p> <p><input type="radio"/> Lieu de vie permanent                      <input type="radio"/> Facilité d'hébergement</p> <p><input type="radio"/> Secteur d'activité recherché                      <input type="radio"/> Travail intéressant</p> <p><input type="radio"/> Par hasard                      <input type="radio"/> Nécessité financière</p> <p><input type="radio"/> Un passe temps                      <input type="radio"/> Autres (                      )</p> <p>• <u>Formation professionnelle :</u></p> <p>9) Quel est votre niveau d'études ?</p> <p><input type="radio"/> Aucun diplôme                      <input type="radio"/> BTS, DUT, DEUG (bac +2)</p> <p><input type="radio"/> BEPC                      <input type="radio"/> Licence (bac +3)</p> <p><input type="radio"/> CAP ou BEP                      <input type="radio"/> Master, Ingénieur (bac +5)</p> <p><input type="radio"/> BAC                      <input type="radio"/> Sans réponse</p>	<p>10) Quelle est votre situation professionnelle en dehors de la saison ?</p> <p><input type="radio"/> Lycéen                      <input type="radio"/> Etudiant</p> <p><input type="radio"/> Salarié                      <input type="radio"/> Saisonnier à l'année</p> <p><input type="radio"/> A la recherche d'un emploi                      <input type="radio"/> Retraité</p> <p><input type="radio"/> Travailleur intérimaire</p> <p>11) Votre formation professionnelle est-elle en rapport avec votre travail saisonnier ?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>• <u>Aspect financier :</u></p> <p>12) Comment travaillez-vous pendant la saison?</p> <p><input type="radio"/> Temps plein                      <input type="radio"/> Temps partiel</p> <p>13) Combien d'heures par semaine travaillez-vous en moyenne ?</p> <p><input type="radio"/> Moins de 10h                      <input type="radio"/> De 36h à 45h</p> <p><input type="radio"/> De 10h à 17.30h                      <input type="radio"/> De 46h à 55h</p> <p><input type="radio"/> De 17.31h à 35h                      <input type="radio"/> Plus de 55h</p> <p>14) Faites-vous des heures supplémentaires ?</p> <p><input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>15) Bénéficiez-vous d'avantages en nature ?</p> <p><input type="radio"/> Hébergement                      <input type="radio"/> Transport</p> <p><input type="radio"/> Restauration                      <input type="radio"/> Autre</p> <p>• <u>Aspect déplacement :</u></p> <p>16) Avez-vous le permis de conduire ?                      <input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>17) Possédez-vous un véhicule ici pour vous déplacer ?</p> <p><input type="radio"/> Oui                      <input type="radio"/> Non</p> <p>18) Comment vous déplacez-vous pendant la saison entre votre domicile et votre lieu de travail ?</p> <p><input type="radio"/> A pied                      <input type="radio"/> Covoiturage</p> <p><input type="radio"/> A vélo                      <input type="radio"/> Voiture personnelle</p> <p><input type="radio"/> 2 roues motorisées                      <input type="radio"/> Transports en commun</p> <p>19) Quelle est la distance entre votre domicile et votre lieu de travail ?</p> <p><input type="radio"/> Sur place                      <input type="radio"/> De 6 à 10km</p> <p><input type="radio"/> Moins de 5km                      <input type="radio"/> Plus de 10km</p>
---	--



• Aspect logement :

20) Où logez-vous pendant la saison?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Logement permanent       | <input type="checkbox"/> Location seul       |
| <input type="checkbox"/> Colocation               | <input type="checkbox"/> Camping             |
| <input type="checkbox"/> Chez des amis ou famille | <input type="checkbox"/> Foyer pour jeunes   |
| <input type="checkbox"/> Location de l'employeur  | <input type="checkbox"/> Prêt de l'employeur |
| <input type="checkbox"/> Dans ma voiture          | <input type="checkbox"/> Hôtels              |
| <input type="checkbox"/> Autres                   |  |

21) Quelle est la taille de votre logement ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 10m <sup>2</sup>    | <input type="checkbox"/> Entre 21 et 30m <sup>2</sup> |
| <input type="checkbox"/> Entre 10 et 20m <sup>2</sup> | <input type="checkbox"/> Entre 31 et 40m <sup>2</sup> |
| <input type="checkbox"/> Plus de 40m <sup>2</sup>     |   |

22) Quel est le prix de votre loyer (sans compter les aides que vous pouvez percevoir) ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de 100€ | <input type="checkbox"/> De 101 à 200€ |
| <input type="checkbox"/> De 201 à 300€ | <input type="checkbox"/> De 301 à 400€ |
| <input type="checkbox"/> De 401 à 500€ | <input type="checkbox"/> Plus de 500€  |

23) Le loyer de votre logement est-il pris en charge par votre employeur ?  Oui  En partie  Non

24) Quelle part votre loyer représente t'il par rapport à votre revenu?

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 20% | <input type="checkbox"/> De 20 à 40% |
| <input type="checkbox"/> De 41 à 60%  | <input type="checkbox"/> De 61 à 80% |
| <input type="checkbox"/> De 81 à 100% |                                      |

25) Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous à votre logement pendant la saison?

- 01 02 03 04 05 06 07 08 09 010

• Saison 2011 :

26) Dans quel type d'activité travaillez-vous durant cette saison?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Café et Restaurant                   | <input type="checkbox"/> Hôtel                     |
| <input type="checkbox"/> Bar ambiance et boîte de nuit        | <input type="checkbox"/> Snack et fast-food        |
| <input type="checkbox"/> Camping et Club de vacances          | <input type="checkbox"/> Activité liée au nautisme |
| <input type="checkbox"/> Grande surface                       | <input type="checkbox"/> Fonction publique         |
| <input type="checkbox"/> Petit commerce et de détails         | <input type="checkbox"/> Exploitation agricole     |
| <input type="checkbox"/> Centre d'animation et garde d'enfant |  |
| <input type="checkbox"/> Autres                               |  |

27) Quelle est la durée de votre contrat ?

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 1 mois | <input type="checkbox"/> 1 à 2 mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 4 mois      | <input type="checkbox"/> 5 à 6 mois |

28) Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Presse           | <input type="checkbox"/> Démarche en direct |
| <input type="checkbox"/> Internet         | <input type="checkbox"/> Forum saisonnier   |
| <input type="checkbox"/> Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> Renouvellement     |
| <input type="checkbox"/> Pôle Emploi      | <input type="checkbox"/> Réseau personnel   |
| <input type="checkbox"/> Autre : .....    |   |

29) Avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise au cours des années précédentes ?  Oui  Non

30) Pensez-vous revenir travailler dans cette même entreprise l'année prochaine ?  Oui  Non

31) (Si oui non ou plus modéré à la question 31) Pourquoi ?

(Une seule réponse à entourer par ligne) :

- |                       |                                      |  |
|-----------------------|--------------------------------------|--|
| Ambiance : Bonne      | <input type="checkbox"/> Passable    | <input type="checkbox"/> Mauvaise                  |
| Travail : Intéressant | <input type="checkbox"/> Passable    | <input type="checkbox"/> Répétitif                 |
| Eloignement : Vivable | <input type="checkbox"/> Passable    | <input type="checkbox"/> Difficile                 |
| Paie : Bonne          | <input type="checkbox"/> Normale     | <input type="checkbox"/> Insuffisante              |
| Ville : Agréable      | <input type="checkbox"/> Normale     | <input type="checkbox"/> Peu appréciable           |
| Saison 2012 : Revenir | <input type="checkbox"/> Ne sais pas | <input type="checkbox"/> Découvrir une autre ville |

• Relations au travail et à l'entreprise :

32) Citez moi deux adjectifs, qui selon vous, représentent le mieux votre emploi saisonnier ?

1.....

2.....

33) Comment sont vos relations avec les autres employés ?

- |                                      |   |                                   |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Très bonnes | <input type="checkbox"/> Bonnes         | <input type="checkbox"/> Normales |
| <input type="checkbox"/> Mauvaises   | <input type="checkbox"/> Très mauvaises |                                   |

34) Comment sont vos relations avec votre employeur ?

- |                                      |   |                                   |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Très bonnes | <input type="checkbox"/> Bonnes         | <input type="checkbox"/> Normales |
| <input type="checkbox"/> Mauvaises   | <input type="checkbox"/> Très mauvaises |                                   |

35) Durant votre saison avez-vous, ou bien allez-vous, passer une visite médicale ?  Oui  Ne sais pas  Non

• Formations des saisonniers :

36) Connaissez-vous les formations possibles offertes aux saisonniers ?  Oui  Non

37) Aimerez-vous faire une formation pour améliorer votre expérience professionnelle ?

- |                              |                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Peut-être |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------------|

38) Votre employeur vous a-t'il informé sur les formations envisageables après votre saison ?  Oui  Non

39) Souhaiteriez recevoir plus d'informations sur les possibilités de formation offertes aux saisonniers ?

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Merci de m'avoir accordé un peu de votre temps en cette période de pleine activité.



# Questionnaire d'enquête sur les besoins des employeurs au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Date : / / 2011

Etablissement enquêté :

Commune :

Adresse mail :

Ce questionnaire est réalisé par le CISTE (Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi) en partenariat avec le Conseil de Développement de La Rochelle pour connaître les besoins des saisonniers et de leurs employeurs et prendre en considération les problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Il doit aussi permettre d'apporter des pistes d'action aux acteurs de ce territoire. Il a été réalisé en collaboration avec la FDHPA, la Maison de l'Emploi, l'UMIH et l'UNAT.

## • Profil de l'entreprise :

1) Quelle activité exerce votre établissement ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Café et Restaurant                   | <input type="checkbox"/> Hôtel                    |
| <input type="checkbox"/> Bar ambiance et boîte de nuit        | <input type="checkbox"/> Snack et fast-food       |
| <input type="checkbox"/> Camping et Club de vacances          | <input type="checkbox"/> Activité lié au nautisme |
| <input type="checkbox"/> Grande surface                       | <input type="checkbox"/> Fonction publique        |
| <input type="checkbox"/> Petit commerce et de détails         | <input type="checkbox"/> Exploitation agricole    |
| <input type="checkbox"/> Centre d'animation et garde d'enfant |   |
| <input type="checkbox"/> Autres                               |   |

2) Quel est le statut juridique de votre établissement ?

- |  |                                |                                      |                              |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> SA                      | <input type="checkbox"/> SARL  | <input type="checkbox"/> EURL        | <input type="checkbox"/> SEM |
| <input type="checkbox"/> SCOP                    | <input type="checkbox"/> SNC   | <input type="checkbox"/> Association |                              |
| <input type="checkbox"/> Entreprise individuelle | <input type="checkbox"/> Autre |                                      |                              |

## • L'entreprise et la saisonnalité :

3) Votre activité est-elle seulement saisonnière ?

- Oui  Non

4) (Si non à la réponse 4) Quelle part du chiffre d'affaire annuel la saison (Juin, Juillet et Août) représente t'elle ?

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 20% | <input type="checkbox"/> De 61 à 80% |
| <input type="checkbox"/> De 21 à 40%  | <input type="checkbox"/> De 81 à 99% |
| <input type="checkbox"/> De 41 à 60%  | <input type="checkbox"/> De 100%     |

5) Combien employez-vous de saisonniers cet été ?

.....

6) Combien de salariés à l'année comptez-vous ?

.....

7) Pour chacune des tranches d'âges suivantes combien de saisonniers compte votre établissement ?

- |                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| Moins de 18 ans :.....        | Entre 18 et 25 ans :..... |
| Entre 26 ans et 35 ans :..... | Entre 35 et 49 ans :..... |
| Plus de 50 ans :.....         |                           |

## • Les postes et contrats proposés :

8) Quels sont les postes que vous proposez dans votre établissement/entreprise ?

- |                 |              |                      |
|-----------------|--------------|----------------------|
| Serveur :       | Barman :     | Chargé d'accueil :   |
| Cuisinier :     | Jardinier :  | Réceptionniste :     |
| Maître nageur : | Secouriste : | Employé polyvalent : |
| Fonctionnaire : | Vendeur :    | Agent d'entretien :  |
| Cueilleur :     | Animateur :  | Mise en rayon :      |
| Caissier :      | Plongeur :   | Autre :              |

9) Quels contrats proposez-vous à vos saisonniers cet été ? (2 réponses possibles) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Contrat saisonnier | <input type="checkbox"/> CDD                                      |
| <input type="checkbox"/> Stage              | <input type="checkbox"/> Intérim <input type="checkbox"/> Autre : |

10) Quelle durée de contrat proposez-vous la plupart du temps à vos saisonniers ?

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 1 mois | <input type="checkbox"/> 1 à 2 mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 4 mois      | <input type="checkbox"/> 5 à 6 mois |

## • L'employeur et le saisonnier :

11) Comment estimez-vous vos relations avec les employés saisonniers ?

- |                                     |                                   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Bonne    |
| <input type="checkbox"/> Normale    | <input type="checkbox"/> Mauvaise |

12) Comment sont, selon vous, les relations entre les employés (saisonniers et non saisonniers) ?

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Très bonne    | <input type="checkbox"/> Bonne    |
| <input type="checkbox"/> Normale       | <input type="checkbox"/> Mauvaise |
| <input type="checkbox"/> Très mauvaise |                                   |

13) Combien d'heures par semaine travaillent vos saisonniers en moyenne ?

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 10h    | <input type="checkbox"/> De 36h à 45h |
| <input type="checkbox"/> De 10h à 17.30h | <input type="checkbox"/> De 46h à 55h |
| <input type="checkbox"/> De 17.31h à 35h | <input type="checkbox"/> Plus de 55h  |



14) Aidez-vous vos saisonniers pour leurs repas ?  
 Repas offerts       Aides tarifaires/pré-définies  
 Non

15) Aidez-vous vos saisonniers pour leurs déplacements (domicile-travail) ?  
 Oui totalement       En partie       Non

16) Mettez-vous un ou des logement(s) à disposition de vos saisonniers ?  
 Oui       Non

17) (Si oui à la question 16) Quel type de logement ?  
 Appartement       Mobil-home       Tente

18) (Si oui à la question 16) Quelles solutions proposez-vous pour l'hébergement de votre saisonnier ?  
 Logement gratuit       Logement payant

19) Si non, que proposez-vous d'autre pour l'hébergement des saisonniers ?  
 Prise en charge d'une partie de son loyer  
 Aucune aide particulière

• La formation du saisonnier :

20) Formez-vous vos saisonniers :  
 Oui       Non

21) Connaissez-vous les formations qui sont accessibles aux saisonniers ?  
 Oui       Non

22) (Si oui à la question 21) Informez-vous les saisonniers sur les possibilités de formations auxquelles ils ont droit ?  
 Oui       Non

23) Votre établissement/entreprise participe-t'il à un fond de formation ?  
 Oui       Non       Ne sais pas

24) Votre activité souffre-t'elle du manque de formation des saisonniers ?  
 Oui complètement       Oui un peu  
 Non pas vraiment       Non pas du tout

25) Fidélisez-vous les saisonniers de manière à ce qu'ils reviennent l'année suivante ?  
 Oui       Non

26) (Si oui à la question 25) Par quel moyen ?  


---

27) Comment qualifieriez-vous le travail de vos saisonniers ?  
 Très Satisfaisant       Bon  
 Passable       Insuffisant

28) Etes-vous, globalement satisfait du travail fourni par vos saisonniers ?  
 Oui       Non

• Le recrutement dans l'établissement :

29) Comment recrutez-vous vos saisonniers ?  
 Presse       Démarche en direct  
 Internet       Forum saisonnier  
 Bouche à oreille       Renouvellement  
 Pôle Emploi       Réseau personnel

30) Quels sont pour vous les deux critères majeurs pour sélectionner un candidat (sans ordre) ?  
 Ponctualité       Polyvalence       Expérience  
 Sérieux       Age       Formation adéquate  
 Physique       Agilité       Dynamisme  
 Souriant       Attentif       Confiance

31) Avez-vous des difficultés à recruter ?  
 Oui       Non

32) (Si oui à la question 31) Pour quel poste vous est-il le plus difficile de recruter ?  


---

33) (Si oui à la question 31) Pourquoi ?  


---

34) Avez des suggestions à faire pour faciliter le recrutement des saisonniers pour la saison suivante ?  


---

• Les relations avec d'autres établissements :

35) Avez-vous tissé un réseau avec d'autres entreprises du même secteur ?  
 Oui       Non

36) (Si oui à la question 35) Vos saisonniers travaillent-ils chez vous l'été et dans un autre établissement « jumelé » l'hiver ?  
 Oui       Non

37) Si non, aimeriez-vous établir des contacts avec d'autres établissements pour vous faciliter le recrutement de saisonniers ?  
 Oui       Non       Peut-être

38) A quelle période de l'année seriez-vous le plus disponible pour assister à une restitution des résultats de cette étude ?  


---

Merci de m'avoir accordé un peu de votre temps en cette période de pleine activité.



# Etude sur les besoins des saisonniers

## Communauté d'Agglomération de La Rochelle



**Robert COLIN**  
Union Locale CGT La Rochelle  
Responsable du projet



**Guy CHEZEAU**  
Président du Conseil  
de Développement  
de l'Agglomération  
de La Rochelle



**Christophe BERGER**  
UMIH 17  
Union des Métiers  
de l'Industrie Hôtelière

Cette étude de terrain, qui a été réalisée à la demande du CISTE, en association avec le Conseil de Développement de la CDA, a pour but de mieux connaître les spécificités de l'emploi saisonnier afin de suggérer des actions capables de faciliter, d'un côté, la vie des salariés saisonniers et, de l'autre côté, la vie des entreprises afin d'assurer un développement durable de cette activité par un rendu de service de qualité pour le touriste.

Pour cela, le CISTE ne partait pas de rien puisque toute une réflexion, partagée entre organisations patronales et de salariés, a été menée en amont et a abouti à la signature d'une charte, par l'ensemble des protagonistes de la région Poitou-Charentes.

Cette charte, qui répertorie tous les points soulevés par les différentes organisations comme pouvant être des freins à cette activité économique, a été signée en 2006, cela va du transport en passant par le logement ou le respect des conditions de travail, des horaires, etc....

Comme quoi, il est important que des lieux de dialogue social tel que le CISTE existe afin de pouvoir dégager des consensus et d'avancer ensemble des solutions.

Cette charte a donc été le point d'appui de cette enquête et les différents sujets nous ont aidé dans la réalisation des deux questionnaires.

En tout, ce sont 175 saisonniers et 78 établissements, avec une activité liée au tourisme, qui ont été sondés.

Les sujets qui se dégagent de cette enquête sont certes sans surprise mais le lieu de résidence et l'origine professionnelle des saisonniers bousculent la hiérarchie supposée. Toujours est-il que nous retrouvons, du côté des employeurs, des difficultés de recrutement notamment dans les métiers nécessitant un niveau professionnel (cuisinier, réceptionniste, etc....) et, du côté des saisonniers, le logement, le transport, le stationnement, les horaires de travail et les visites médicales qui restent assez marginales dans ce secteur.

Il nous semble important que, au-delà des constatations, des actions soient mises en œuvre rapidement ●

Sollicité par le CISTE avec pour objectif l'inventaire des besoins des saisonniers et de leurs employeurs sur le territoire de l'Agglomération de La Rochelle, le Conseil de Développement a tout de suite répondu favorablement et s'est immédiatement engagé avec enthousiasme.

Ce pan important de l'économie locale lui est en effet apparu comme particulièrement mal connu dans ses impacts sociaux et environnementaux. Robert COLIN, représentant de la CGT au sein du Conseil s'est proposé afin d'encadrer un stagiaire en master 2 de l'Université de La Rochelle, Arnaud HUILLIN, étudiant de Didier VYE, maître de conférence et professeur référent. L'URSSAF de Charente Maritime dont le président, Christian FAVRE siège également au sein du Conseil a apporté une aide essentielle.

Tous ces acteurs ont su produire une intelligence collective, source d'un travail de grande qualité. La présentation en a été faite avec semble-t-il succès devant les principaux intéressés, lors d'une réunion à laquelle participait le président Maxime BONO. Le Conseil de Développement entend se saisir maintenant des données de cette enquête, d'analyser les conclusions du stagiaire dans le but de proposer aux élus de l'agglomération des actions propres à améliorer le travail saisonnier.

Les employeurs, les salariés, les usagers, toute notre communauté pourrait, à terme, tirer un bénéfice d'un tel travail.

Je souhaite en tous les cas que l'avenir nous montre que nos efforts n'auront pas été vains ●

**La Maison de l'Emploi de La Rochelle** a souhaité s'associer à l'étude sur l'emploi saisonnier lancée à l'initiative du CISTE et du Conseil de Développement de l'Agglomération de La Rochelle. L'emploi saisonnier représente, en 2011, 44,9% des intentions d'embauche sur le bassin (src : enquête BMO Pôle Emploi 2011), constituant un poids très significatif pour l'économie locale. Il était donc important de

**Arlette MARECHAL** Directrice de la Maison de l'Emploi Cité des Métiers du Bassin de La Rochelle

Tout d'abord, merci à Arnaud Huillin pour son excellent travail d'investigation, qui n'a sans doute pas été facilité par la forte activité de la saison. Je souhaitais aussi remercier nos collègues et leurs employés saisonniers qui se sont prêtés à cette enquête dans une période où les disponibilités sont rares.

Nous sommes heureux, en tant qu'organisation professionnelle, de constater que les efforts de la profession en matière d'accueil et de conditions de travail des saisonniers portent leurs fruits. Des progrès sont encore possible mais force est de constater qu'un bon nombre de saisonniers apprécient leurs conditions de travail (horaires, ambiance au travail).

Le dialogue social dans nos petites entreprises ce sont souvent des règles simples, des principes de bon sens, mis en place par le dirigeant avec ses salariés, qui permettent des effets qualitatifs certains.

Nous devons continuer nos efforts, valoriser notre image en formant d'avantage nos salariés. En ce sens cette étude montre que la promotion, l'attractivité de nos métiers, reste une priorité ●

**comprendre les préoccupations des saisonniers, mais également de leurs employeurs, pour permettre d'identifier les actions à déployer sur la communauté d'agglomération en vue de soutenir ces activités.**

**La Maison de l'Emploi de La Rochelle, dans sa fonction de coordination des acteurs de l'emploi sur le territoire, se propose de poursuivre cette étude, afin d'étudier en particulier les saisonniers intervenant en dehors de la période estivale. Elle sera également présente pour faciliter la mise en œuvre des préconisations de cette étude, dans le cadre partenarial le plus adapté. Ainsi, la Cité des métiers, située au rez de chaussée de la Maison de l'Emploi, pourra intégrer un point d'accueil et d'appui pour les saisonniers. La Maison de l'Emploi se propose enfin d'organiser la mise en place d'un plan de sécurisation des emplois saisonniers, et de coordonner les initiatives locales visant l'amélioration des conditions de travail des saisonniers, et d'accueil pour les employeurs.**

# niers et des employeurs

## Pour améliorer le travail des saisonniers

- ▶ Editer et diffuser des carnets d'information sur les droits en les mettant à disposition dans un lieu connu des saisonniers
- ▶ Centraliser les offres des employeurs et les CV des saisonniers dans un même lieu ouvert à ces deux populations
- ▶ Acquérir l'outil « Pérennitas » mis en place par le GIPE (Guichet Initiative Pluridisciplinarité Emploi) de Saint Lary qui diffuse et regroupe les offres et les demandes sur un même lieu virtuel pour faciliter le recrutement
- ▶ Augmenter le nombre de visites médicales qui est trop faible pour le moment
- ▶ Réaliser des formations condensées en amont de la saison en fonction du travail que va accomplir le saisonnier (Sécurité, historique des communes, HACCP)
- ▶ Informer les saisonniers « professionnels » et ceux qui ont un emploi en rapport avec leur cursus, des formations disponibles à la fin de leur mission

## Pour améliorer les conditions de vie des saisonniers

- ▶ Offrir une meilleure lisibilité, dans un lieu ou un service connu par les saisonniers, sur les logements du Crous moins onéreux que les logements « normaux »
- ▶ Réaliser des plaquettes des activités culturelles, sportives et de loisirs réalisables pendant la saison à La Rochelle pour divertir les saisonniers et proposer des alternatives aux soirées festives
- ▶ Proposer des tickets à des tarifs préférentiels pour des lieux ou des événements culturels, sportifs et de loisirs (Musées, Coursive, Francofolies, Stade Rochelais...)
- ▶ Optimiser l'utilisation des parkings relais avec des tarifs moins chers pour inciter les saisonniers à stationner en dehors du centre ville et limiter les embouteillages et le manque de places disponibles
- ▶ Préconiser l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacements non polluants comme le vélo en informant les saisonniers et en pratiquant des tarifs identiques à ceux des étudiants
- ▶ Encourager le covoiturage en diffusant les offres dans un lieu qui centralise toutes les possibilités et leurs caractéristiques (conducteurs, passagers, les lieux de vie et de travail, les horaires...)

## Pour aider les établissements

- ▶ Prévoir des logements saisonniers en accord avec le Crous de La Rochelle (ce qui permettrait de l'indiquer sur les offres d'emploi) et ainsi toucher plus facilement les saisonniers professionnels
- ▶ Réaliser en priorité les formations dans les domaines où il y a un besoin urgent de personnes compétentes (cuisinier, maître nageur sauveteur, animateur...)
- ▶ Repenser le forum des saisonniers pour attirer plus les employeurs et fixer des objectifs à atteindre pour satisfaire les demandeurs comme les diffuseurs d'emplois
- ▶ Encourager et développer un réseau d'entreprises sur la CDA bien sûr mais aussi avec les établissements qui emploient des saisonniers l'hiver
- ▶ Promouvoir certains emplois saisonniers qui souffrent d'une mauvaise image qui ne facilite pas le recrutement
- ▶ Créer des lignes de « taxis CDA » pour les établissements des communes les plus éloignées afin d'offrir un transport plus tard le soir et rentabiliser tout de même les trajets des véhicules

## Les points pour améliorer l'ensemble de la saisonnalité

- ▶ Créer un lieu d'accueil pour les saisonniers, un point d'information sur la saisonnalité ou encore un service dédié à la cause des saisonniers pour centraliser toutes les données disponibles et ainsi gagner du temps. Toutes les actions ciblées ci-dessus, seraient plus facilement réalisables avec la création de cette structure ou de cette compétence propre à la saisonnalité.
- ▶ Planifier l'obtention d'un label pour les établissements touristiques de la CDA, comme le label « emploi saisonnier de qualité », comme l'a commencé le Conseil Général de la Charente-Maritime, qui ferait tendre toutes les structures vers un but commun et véhiculerait une image positive du tourisme social sur la CDA de La Rochelle

Cette étude est téléchargeable sur le site du CISTE : [ciste-pc.com](http://ciste-pc.com)

UN IMPÔT SUR  
NOTRE SANTÉ?  
C'EST NON!

Pour défendre l'accès aux soins

**SIGNEZ LA PÉTITION**

[www.mutualite.fr/petition](http://www.mutualite.fr/petition)

Contacts :

06 34 18 75 94

[remi.tessier@harmonie-mutuelles.fr](mailto:remi.tessier@harmonie-mutuelles.fr)

[www.protection-sociale-entreprise.fr](http://www.protection-sociale-entreprise.fr)



Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE



**Hôtel de la  
Communauté  
d'Agglomération**

6 rue Saint-Michel  
BP 1287  
17086 LA ROCHELLE  
CEDEX 02

Tél. : 05 46 30 34 00  
Fax : 05 46 30 34 09

[www.agglo-larochelle.fr](http://www.agglo-larochelle.fr)

[conseil-de-developpement@agglo-larochelle.fr](mailto:conseil-de-developpement@agglo-larochelle.fr)